



Séance du comité, 11 août 2018, Hôtel Restaurant Château Salavaux, Route de Villars, 1585 Salavaux

Présidence : Markus Vogel

Procès-verbal Jürg Schmid

Présences : Markus Vogel, Regula Wermuth, Sandra Lanz, Samuel Zürcher, Jürg Schmid, Simon Koechlin, Stefan Kocher, Peter Iseli, Jean-Maurice Tièche, Christian Knuchel, Roland Oetterli (ZT Medien AG), Beat Kaufmann (ZT Medien AG)

Début : 09h30

Ordre du jour

Markus Vogel accueille les membres du comité et leurs conjoints ainsi que Roland Oetterli et Beat Kaufmann de l'entreprise ZT Medien SA. Il remercie Karin et Stefan Kocher pour l'organisation de cette journée.

1. Procès-verbaux

1.1 Séance du 4 juillet 2018

Décision : Le comité approuve le procès-verbal de la séance du 04.07.2018

1.2 Listing des décisions du comité depuis 2014

2. Communications Sandra Lanz

2.1 Liste des suspens

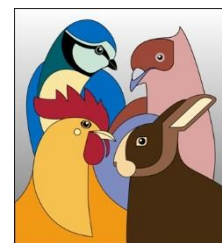
Sandra Lanz a mis la liste des suspens à jour, dorénavant elle est chargée de la compléter avant de la transmettre au comité.

2.2 Remerciements

- La fédération cantonale Berne-Jura : pour la contribution au projet du marché des œufs de Pâques et le camp de Pentecôte.
- Alois Grüter : pour la nomination en tant que membre d'honneur
- Markus Borer, Ernst Schär, Albin Leemann : pour les cartes d'anniversaires
- Doris Rykart et Esther Graber : pour le bouquet de fleurs

2.3 Mutation

La société « Kookaburra Basel » a été dissoute avec effet immédiat.



2.4 FSIP formation spécifique indépendante d'une formation professionnelle et SKN certificat de connaissances et compétences

Le premier cours de la formation spécifique indépendante d'une formation professionnelle aurait dû débiter cet automne, toutefois il a été annulé pour des raisons de manque de personnes intéressées. Si d'avantage de personnes s'inscrivent, un cours sera proposé au printemps ou en automne de l'année 2019. Fait réjouissant : quelques participants seraient intéressés de suivre le cours en langue française. Toutefois cela implique la traduction de toute la documentation et que tous, participants et enseignants maîtrisent le français. Des frais élevés en découleront. Sandra Lanz transmettra la demande pour l'attestation à l'OSAV avant la fin du mois d'août.

Sandra Lanz transmet la demande d'autorisation pour décerner l'attestation SKN avant la fin du mois d'août à l'OSAV. Les personnes suivantes se sont proposées en tant que conférenciers pour les cours SKF : Pascal Fuhrer, Andreas Ehrismann et Peter Schmid ; il reste à déterminer si l'OSAV accepte leur candidature.

2.5 Parc Petits animaux Suisse

Le parc de l'exposition centrale de Petits animaux Suisse est actuellement stocké chez Hansruedi Kunz. Le parc devra être modifié, l'entreposage et les détails de location devront être revus. Sandra Lanz et Hans-Ulrich Zahnd (HUZ) s'occupent de clarifier ces points.

3. Communications Markus Vogel

3.1 Assurances Petits animaux Suisse

Le 30 juillet 2018, Markus Vogel et Sandra Lanz se sont entretenus avec le conseiller en assurance Stephan Aeberhardt, de Gate Swiss Maklerservice Sàrl. Son travail compétent et ses conseils témoignent d'un grand professionnalisme et du sérieux de l'entreprise. Le courtier a comparé les prestations et primes des différentes assurances : courses professionnelles, LPP, assurance accident complémentaire.

Aucune offre n'est actuellement disponible s'agissant de l'assurance de protection juridique (du fait que les prestations attendues ne sont pas vraiment prédéfinies et que les primes varient considérablement selon les prestations fournies). Actuellement, l'assurance juridique s'est relevée déficitaire. Potentiellement, une nouvelle forme d'assurance juridique, offrant plus de prestations, pourrait aboutir à plus de contrats, mais cette supposition est purement hypothétique. Peter Iseli doute que la mise à disposition d'une telle assurance fasse partie des charges attribuées à la Fédération. Samuel Zürcher propose de supprimer cette prestation, il conclut que les membres sont certainement mieux assurés en privé et que leur assurance correspond mieux à leurs besoins.

Décision : Le comité décide à l'unanimité que l'assurance protection juridique ne sera plus proposée aux membres de Petits animaux Suisse à partir de la fin 2018.

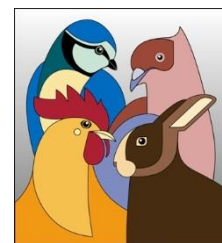
Avec la prestation « casco » lors de courses professionnelles, une économie massive sur les primes est réalisable. Le traitement des sinistres y compris les travaux de comptabilité y relatifs pourraient être pris en charge par Stephan Aeberhardt. Le comité favorise l'offre d'AXA.

Simon Köchlin s'enquiert si les employés seront confrontés à des diminutions de prestations LPP en adhérant à une compagnie d'assurance qui offre des primes plus avantageuses. Markus Vogel souligne que les employés seront toujours aussi bien assurés qu'actuellement. Selon les informations du courtier, les prestations seront d'un niveau élevé malgré la réduction des primes. De plus, à l'avenir, les assurances BVG supprimeront vraisemblablement les couvertures complètes. Il est donc recommandé de continuer de travailler avec AXA Winterthour.

Sandra Lanz contactera Stephan Aeberhardt pour lui communiquer les conclusions du comité et de confirmer qu'il peut continuer dans le cadre de l'offre qu'il a lui-même préparée.

3.2 Concept Marketing « Tierwelt »

Markus Vogel déclare, que le comité a besoin d'avantage de temps pour examiner le concept Marketing et éventuellement travailler sur le projet éventuel de développement de la marque Tierwelt.



Roland Oetterli est d'avis que le concept doit réveiller les membres, que le comité est propriétaire de la Tierwelt, que l'occasion de développer la marque TW se présente et doit être saisie, qu'il s'agit là d'un mandat perpétuel de la commission Marketing et du comité. Roland Oetterli précise qu'un groupe de travail est nécessaire pour prendre le virage qui mène dans le monde des médias actuels, il est conscient que ce projet n'est pas réalisable sans frais. Selon lui, le comité doit prendre une décision et indiquer la direction à suivre. Peter Iseli insiste sur le fait qu'il est prioritaire de déterminer les structures de la Fédération et que Petits animaux Suisse n'est plus en mesure de faire perdurer avec garantie la Tierwelt.

Simon Koechlin plaide pour réagir plus efficacement et plus rapidement. Bien que la Fédération soit présente sur tous les canaux digitaux, il faudrait immédiatement faire encore plus. Deux projets doivent être attaqués immédiatement : 1. Une plateforme digitale de dernière génération est indispensable. 2. Une version „e-Paper“ qui peut sans autres être téléchargée sur une tablette ou un smartphone est également nécessaire. Simon Koechlin rappelle avec insistance que 95% des revenus proviennent de la Tierwelt en version papier.

3.3 Décompte Tierwelt du 2^e trimestre

Dans la période du 01.04.2018 au 30.06.2018, les recettes ont diminué de 6.9% (par rapport à la même période de l'année 2017), les coûts quant à eux ont diminués de 5.9%. La part reversée à Petits animaux Suisse a baissée de 10.6%. C'est de nouveau du côté des annonces que la régression est la plus importante : moins 14.4%. La facture des frais d'impression a diminué de 6.4%.

En comparant les chiffres de la première moitié de l'année 2018 avec la même période de l'année précédente, on constate une diminution des recettes de 8.0% et une régression des coûts de 2.0%. Les résultats de la Tierwelt ont reculé de 26,5% (tenant compte d'une baisse des annonces de 17.2% et d'une diminution des coûts d'impression de 3,4%). Beat Kaufmann complète le décompte avec les informations suivantes : le produit des annonces en juillet a baissé de 6% ; un résultat un peu meilleur. En comparaison avec la presse spécialisée suisse, la Tierwelt est au contraire plus en recul.

3.4 Boucllement semestriel 2018 des comptes d'exploitation de Petits animaux Suisse

Samuel Zürcher commente le boucllement intermédiaire des comptes 2018 de Petits animaux Suisse. Le résultat global de ce boucllement semestriel relève une perte nette.

3.5 Interdiction d'exposer

Le juge instructeur de Petits animaux Suisse a ordonné par une décision définitive et exécutoire une peine d'interdiction d'exposer de deux ans contre Valton Alimi

3.6 Simplification des procédures juridiques

Lors de l'AD de Petits animaux à Yverdon, les délégués ont approuvé une simplification des procédures juridiques (proposée par Lapins de race Suisse). Le président du tribunal de la Fédération, Dieter Haas, souhaite instaurer un groupe de travail sous sa propre direction avec la collaboration d'au moins un membre du comité et celle de Manuel Strasser.

Décision : Le comité approuve un groupe de projet avec Dieter Haas à la direction et Christian Knuchel, Peter Iseli et Sandra Lanz comme membres. Manuel Strasser devra encore se prononcer.

4. Demandes de manifestations, jeunesse, SKN

Trois demandes ont été discutées et approuvées.

5. Communications des divisions

5.1 Oiseaux d'agrément Suisse

Le dimanche 9 septembre aura lieu la 1^{ère} « première assemblée générale des membres d'Oiseaux d'agrément Suisse ». Les 2'200 membres d'Oiseaux d'agrément Suisse seront personnellement invités à participer à cet



évènement à Busswil près de Büren. La fédération charge Sandra Lanz de s'occuper des invitations tout en la remerciant de son investissement. La devise est : « Créer l'avenir ! ». Stephan Kocher précise qu'un des points forts de la discussion sera l'autonomie en particulier dans les domaines économiques et structurels et les mesures à prendre pour l'avenir. Des compléments d'informations sont disponibles sur le site Internet et publiés dans « L'éleveur de petits animaux » no 32 du 09.08.2018. Selon les conclusions tirées de la discussion du 9.9.18, la fédération se permettra d'organiser une AD extraordinaire en début du mois décembre 2018 afin de réaliser rapidement les mesures les plus urgentes.

5.2 Pigeons de race Suisse

Christian Knuchel rapporte que la révision des cahiers des charges des membres du comité sera terminée pour la prochaine séance du comité, le 22 septembre 2018. Lors de cette rencontre, le comité préparera également le budget 2019 qui sera présenté à la prochaine conférence des présidents et préposés. Le contrat pour l'exposition nationale de Pigeons de race Suisse à Giubiasco/TI a été signé. De plus le comité a dû statuer dans un nouveau cas de violation des prescriptions sur la protection des animaux.

5.3 Volailles de race Suisse

Jean-Maurice Tièche informe que les éleveurs suisses de volailles ne pourront finalement pas exposer leurs animaux au Danemark. Les prescriptions vétérinaires ont été renforcées, il est exigé que les volailles suisses soient vaccinées contre « Newcastle Disease » et „ILT“. De plus, la vaccination et l'absence de salmonelles feraient l'objet d'analyses coûteuses sur chaque sujet. Par contre, les volailles d'eau pourront être exposées. Les détails de cette information désagréable sont mis en ligne sur le site Internet de Volailles de race Suisse et sur Facebook. Jean-Maurice Tièche a pris contact avec la présidence de l'Entente Européenne et avec le Président de la division volailles de race de l'EE. Par lettre, il s'est indigné de la communication beaucoup trop tardive avec copie à l'office vétérinaire du Danemark. Irrité, il constate une certaine incompréhension et que les préposés à la santé et à la protection de l'EE n'ont absolument rien pu atteindre.

5.4 Lapins de race Suisse

Peter Iseli a dû insister auprès du CO pour obtenir les documents relatifs à l'Exposition européenne. Le nouveau règlement lui est donc seulement parvenu après l'envoi des documents d'inscription. Toutefois, aucune des modifications ne concerne la Suisse. Une agence externe a créé une brochure attractive et attrayante qui est censée contrebalancer les publications de la société « Protection des animaux ». Le comité organise actuellement la rencontre extraordinaire des présidents et préposés du 06.10.18 au restaurant « Sonne » à Reiden. Le site Internet de Lapins de race Suisse renvoie à l'adresse « Infos VHK 2018 ». Malheureusement, les informations au sujet de VHK2 comportent toujours des erreurs du côté des professionnels. Le comité prendra contact avec l'entreprise chargée du maintien du site Internet afin qu'elle apporte les modifications nécessaires.

6. Divers

6.1 Délégations

- Jubilé des 100 ans de la société « OV Erlach » et des 75 ans du Moulin à papier à Ittingen : Peter Iseli.
- Assemblée générale du club Suisse du Bélier nain : le comité s'excusera pour son absence.
- Jubilé de la 10^e exposition des lapins mâles à Schwarzenburg et du 75^e anniversaire de la société : Peter Iseli.

6.2 Honorariat

Le comité n'est pas favorable à la proposition d'honorer les membres de Petits animaux Suisse qui ont 60, 70, 80 et 90 à leur actif. Sandra Lanz répondra dans ce sens à la question d'un éleveur.



6.3 Assemblée des délégués

La Fauvette, Delémont, a confirmé sa volonté d'organiser les AD des divisions ainsi que celle de Petits animaux Suisse en 2020 (sur un seul jour).

6.4 Les parcs-école

Actuellement les parcs-école sont entreposés chez Peter Iseli.

6.5 Agenda 2019 et annuaires

Il se pose la question si les agendas et annuaires seront gratuitement mis à disposition des environs 140 fonctionnaires.

Décision : Le comité décide d'offrir les agendas aux fonctionnaires, toutefois l'annuaire leur sera vendu au prix de CHF 10.00.

6.6 Camp de jeunesse et exposition européenne

Regula Wermuth résume le camp de jeunesse 2018 qu'elle qualifie comme fabuleux. Certains enfants et adolescents y ont participé pour la huitième fois. Une bonne partie des participants entretiennent leurs contacts tout au long de l'année. La semaine s'est passée dans le calme et la sérénité. Grâce au sponsoring et aux généreux donateurs, les finances se portent bien. Les jeunes ont produit un film sur la vie dans le camp d'été.

Exposition européenne : Regula Wermuth prie les divisions d'annoncer leurs besoins en chambres d'hôtel afin qu'elle puisse procéder à la réservation définitive.

Fin de la séance : 11h30

Hemberg, 13 août 2018

Markus Vogel, Président

Jürg Schmid, procès-verbal